Département de l'Yonne

Communauté de Communes du Jovinien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	15 février 2012	Nombre	de	conseillers
Date d'affichage de la	15 février 2012	communau	taires	
convocation:		En exercice	: 49	
		Présents: 4	16	
		Votants: 47	7	

Séance du 23 février 2012

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le jeudi vingt trois février deux mille douze à dix huit heures trente, à la salle polyvalente de Chamvres, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS: Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Benoît COPPIN, Madame Catherine LOUBAT, Monsieur Philippe MAUNY, Monsieur Laurent RIOTTE, Madame Catherine DECUYPER, Madame Jacqueline LEFEBVRE (suppléante), Monsieur Patrick LEMAISTRE, Madame Raymonde ALLOUIS, Monsieur Bernard GUINOT, Monsieur Yannick VILLAIN, Monsieur Claude FRACHET, Madame Françoise DUPUIS, Monsieur Yves ROY, Monsieur Lucien JEAN-BAPTISTE, Monsieur Pascal JACQUEMARD, Monsieur Bernard QUINOT, Monsieur Rémi BICHEBOIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, Monsieur Claude PERREAU (suppléant), Madame Michèle NANGOT (suppléante), Monsieur Patrice CHASSERY, Monsieur Olivier CENDRE, Monsieur Bernard MORAINE, Monsieur Yann CHANDIVERT, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Madame Frédérique COLAS, Monsieur Mohamed BELKAID (suppléant), Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Monsieur Jean-Claude GRELARDON, Monsieur Jean-Pierre BAUSSART, Madame Valérie BRUSIN, Monsieur Louis BOUCHERON, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ, Monsieur Michel THIAVILLE

ETAIENT EXCUSES:

Monsieur Hervé DESCHAMPS, suppléé par Mme Michèle NANGOT Madame Manuelle MOINE suppléée par M. Mohamed BELKAID Monsieur Lionel PERREAU, suppléé par M. Claude PERREAU Monsieur Claude GRUET, a donné son pouvoir à M. Michel KOZEL Madame Eliette ITALIANO Monsieur Jean-Pierre VIGNOT

ARRIVÉE

PRÉFECTURE DE L'YONNE

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Frédérique COLAS

<u>OBJET</u>: Adoption des montants d'attribution de compensation pour les nouvelles communes

N° FIN/2012/25	Conseil communautaire du
	23 février 2012

<u>OBJET</u>: Adoption des montants d'attribution de compensation pour les nouvelles communes

VU le Code Général des Impôts prévoyant les conditions d'institution de l'Attribution de Compensation,

VU l'avis favorable de la Commission des Finances et Transfert de Charges réunie le 13 février 2012.

VU l'avis favorable du bureau communautaire réuni le 13 février 2012,

A compter du 1^{er} janvier 2012, il est proposé le versement d'une attribution de compensation à chacune des communes fixée comme suit :

commune	montant 2012		
BEON	1 542,00		
CHAMPLAY	39 985,00		
LOOZE	1 628,00		
BUSSY	20 232,00		
JOIGNY	2 921 713,00		
VILLECIEN	2 648,00		
ST AUBIN	5 766,00		
BRION	72 567,00		
CHAMVRES	79 254,00		
LA CELLE ST CYR	69 987,00		
CEZY	140 662,00		
PAROY SUR THOLON	31 879,00		
TOTAL AC	3 387 863,00		

Le Conseil Communautaire, Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le versement d'une attribution de compensation à chacune des communes fixée conformément au tableau ci-dessus.

Pour Copie conforme, Le Président, Nicolas SORET PRÉFECTURE DE L'YONNE 0 6 MARS 2012 ARRIVÉE

Date de réception par la Préfecture : 6 03 1212 date de publication : 7 03 2012